

COLLOQUES THÉMATIQUES

EN ROUTE
VERS LE
CONGRÈS
DES MEMBRES
2015

DOCUMENT DE CONSULTATION



LE MOT DU CHEF DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC ET PREMIER MINISTRE

Chères militantes, chers militants,

Le Québec est à la croisée des chemins. Après six budgets déficitaires, nous sommes finalement à l'aube de l'équilibre budgétaire. Comme Québécois, nous ne pouvons plus accepter que près de onze milliards de dollars de nos taxes et impôts soient utilisés chaque année pour payer les intérêts sur notre dette. Notre destination est simple: libérer le Québec des chaînes de l'endettement et retrouver notre marge de manœuvre financière pour réduire les impôts et notre dette. Pour y arriver, nous avons eu le courage de poser des gestes qui étaient parfois difficiles, mais nécessaires. Nous nous concentrons également sur la relance de l'économie et la création d'emplois dans toutes nos régions. Nous le faisons pour nous redonner les moyens de nos ambitions et bâtir une société plus juste et plus prospère.

Au cours des prochaines semaines, nous consulterons les militants du Parti libéral du Québec à travers neuf colloques thématiques aux quatre coins du Québec. Ces consultations, sous les thèmes de l'équité intergénérationnelle et de la relance économique des régions, des pôles métropolitains et des communautés, serviront à préparer les discussions qui se dérouleront lors du 32e Congrès des membres, qui sera coprésidé par Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance-Viger, et par Mathieu Truchon, militant engagé.

Chères militantes et chers militants, je vous demande de participer en grand nombre aux colloques. Venez échanger afin que nous développions, ensemble, un Québec prospère et libre de ses choix, parce que nous nous en serons donné les moyens.

Au plaisir de vous y retrouver !

PHILIPPE COUILLARD
Chef du Parti libéral du Québec
Premier ministre



LE MOT DU PRÉSIDENT DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Chères militantes, chers militants,

Le Parti libéral du Québec s'est toujours inscrit dans la modernité, le changement et l'évolution de notre société. Nous sommes à la croisée des chemins et nous pouvons aspirer à redonner un nouvel élan au Québec. Il faut libérer la prochaine génération des chaînes de l'endettement et nous redonner la capacité d'investir. Votre implication est indispensable à la concrétisation de cet objectif ambitieux, mais nécessaire.

Dans les prochaines semaines, vous serez appelés à vous exprimer lors des colloques thématiques qui se tiendront dans l'ensemble des régions du Québec. Ces consultations serviront d'assise à la Commission politique du Parti libéral du Québec lors des prochaines discussions au Congrès des membres ce printemps.

Comme vous le savez, ces consultations sont essentielles pour les prochaines politiques gouvernementales de notre formation. Ces rencontres sont importantes, car vous avez la possibilité de faire la différence par vos idées et vos convictions profondes pour le Québec.

Militantes et militants du Parti libéral du Québec, joignez-vous à nous afin de préparer le prochain Congrès des membres, pour être de celles et ceux qui feront du Québec une société prospère et juste pour nos familles et les générations à venir.

GILBERT GRIMARD

Président du Parti libéral du Québec



LE MOT

DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION POLITIQUE

Chers amis,

C'est avec un grand plaisir que je vous invite à prendre part au processus de consultation thématique en vue du Congrès des membres qui aura lieu le printemps prochain. Effectivement, les libéraux des quatre coins de notre belle province auront bientôt l'occasion d'être tous réunis pour discuter et débattre d'enjeux permettant de faire avancer la société québécoise. Afin d'avoir une plateforme thématique à votre image, la Commission politique et le Comité organisateur du Congrès des membres vous invitent à prendre part à une grande réflexion autour des enjeux d'équité intergénérationnelle et de relance économique.

L'année 2015-2016 sera celle du retour à l'équilibre budgétaire, et nous aimerions que vous nous communiquiez les propositions qui, au-delà de cet horizon, nous permettront de léguer à la génération future un Québec plus prospère malgré un contexte de vieillissement de la population et d'endettement public élevé. Pour stimuler notre réflexion, je vous invite à prendre connaissance du document de consultation qui suit et des différents axes de réflexion qu'il contient. Il s'agit de la structure de la réflexion que nous entreprendrons au cours des mois qui viennent et à laquelle vous pouvez contribuer. Pour ce faire, il suffit de nous faire part de vos suggestions et commentaires à colloques@plq.org d'ici le début du mois d'avril. Nous vous invitons également à prendre part à l'un des neuf colloques thématiques qui auront lieu en février et mars sur l'ensemble du territoire québécois et pour lesquels vous trouverez toute l'information nécessaire à l'adresse suivante: plq.org/consultation.

C'est avec les propositions de chacun que nous ferons avancer le Québec dans la bonne direction. N'hésitez pas à participer et à vous exprimer, nous voulons vous entendre !

JÉRÔME TURCOTTE

Président de la Commission politique

THÉMATIQUES ET SOUS-THÈMES

1. SOUTENIR L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

- a) Léguer aux générations futures des finances publiques saines
- b) Prendre soin d'une population vieillissante
- c) Mettre en œuvre le développement durable du Québec

2. RELANCE ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS, DES PÔLES MÉTROPOLITAINS ET DES COMMUNAUTÉS

- a) Améliorer l'efficacité de la gouvernance régionale et municipale
- b) Favoriser le développement économique régional
- c) Favoriser le développement économique de la métropole et de la Capitale-Nationale
- d) Mettre en valeur l'économie sociale
- e) Miser sur notre développement culturel
- f) Inclure davantage l'apport des néo-Québécois à l'économie

NEUF COLLOQUES THÉMATIQUES

SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS

21
FÉVR.

8h **MONTRÉAL**

Espace Réunion
6610, rue Hutchison,
Outremont

Sous-thèmes :

2. a) Améliorer la gouvernance régionale et municipale

2. c) Favoriser la relance économique de la Métropole

2. f) Inclure davantage l'apport des néo-Québécois à l'économie

11h

9h **LAVAL, LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE**

Château Royal
3500, boul. du Souvenir,
Laval

Sous-thèmes :

1. b) Léguer aux générations futures des finances publiques saines

1. c) Mettre en œuvre le développement durable du Québec

12h

13h **OUTAOUAIS**

Centre des aînés de Gatineau
196, rue Notre-Dame,
Gatineau

Sous-thèmes :

1. a) Prendre soin d'une population vieillissante

2. a) Améliorer la gouvernance régionale et municipale

2. d) Mettre en valeur l'économie sociale

16h

14
MARS

9h **BAS-ST-LAURENT, GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELINE**

Institut Maritime du Québec
53, rue St-Germain Ouest,
Rimouski

Sous-thèmes :

2. b) Favoriser la relance économique régionale

2. e) Miser sur notre développement culturel

12h

13h **QUÉBEC, MAURICIE, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET CENTRE-DU-QUÉBEC**

Le Montmartre
1679, chemin St-Louis,
Québec

Sous-thèmes :

2. c) Favoriser la relance économique de la Capitale-Nationale et des régions

2. e) Miser sur notre développement culturel

16h

21
MARS

9h **ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC**

Hôtel Forestel
1001, 3e Avenue Est,
Val-d'Or

Sous-thèmes :

1. c) Mettre en œuvre le développement durable du Québec

2. b) Favoriser la relance économique régionale

12h

13h **SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN ET CÔTE-NORD**

Hôtel Universel
1000, boul. des Cascades,
Alma

Sous-thèmes :

1. b) Léguer aux générations futures des finances publiques saines

2. b) Favoriser la relance économique régionale

2. a) Améliorer la gouvernance régionale

16h

29
MARS

9h **MONTÉRÉGIE**

Académie Marie Laurier
1555, Avenue Stravinski,
Brossard

Sous-thèmes :

1. a) Prendre soin d'une population vieillissante

1. b) Léguer aux générations futures des finances publiques saines

12h

13h **ESTRIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC**

Club de golf de Sherbrooke
1000, rue Musset,
Sherbrooke

Sous-thèmes :

1. c) Mettre en œuvre le développement durable du Québec

2. d) Mettre en valeur l'économie sociale

2. f) Inclure davantage l'apport des néo-Québécois à l'économie

16h

1

SOUTENIR L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le budget 2015-2016 du gouvernement sera celui du retour à l'équilibre budgétaire. Cependant, le Québec fait face à une diminution de sa population active, car la génération du baby boom quitte tranquillement le marché du travail. Le vieillissement de la population sera un défi pour le système de santé et le maintien de l'équilibre budgétaire au fil des ans. Cet axe, qui porte sur le thème de l'équité intergénérationnelle, a pour objectif de développer une vision à long terme de notre modèle social et de nos finances publiques, afin de garantir aux générations futures une liberté de choix et un environnement économique compétitif. À cette question s'ajoute l'incontournable sujet de la protection de l'environnement et du développement durable, qui doit continuer d'être une préoccupation de tous les instants.

Dans le détail, cet axe thématique aborde les sous-thèmes suivants:

13

1. A)

LÉGUER AUX GÉNÉRATIONS FUTURES DES FINANCES PUBLIQUES SAINES

Le gouvernement libéral a pris l'engagement de retrouver l'équilibre budgétaire d'ici l'année 2015-2016. Aujourd'hui, le gouvernement a identifié 85 % des mesures visant à assainir les finances publiques et ainsi renforcer l'efficacité de l'État. Si on peut considérer que l'on marche dans la bonne direction, le problème n'est pas résolu pour autant. En effet, le remboursement des seuls intérêts de la dette du Québec coûte 30 millions de dollars par jour tandis que le déséquilibre générationnel créera graduellement plus de pression sur les finances publiques, notamment en ce qui a trait aux fonds de retraite et aux dépenses liées à la santé. Comment dans ces conditions assurer la pérennité des finances publiques pour que les générations futures aient la même liberté de choix que les générations qui précèdent ?

Comment s'assurer que les revenus de l'État ne diminuent pas alors que la population active est en décroissance ?

De quelle façon peut-on promouvoir la natalité et l'immigration pour diminuer la fracture démographique et la pression qu'elle exerce sur les finances publiques ?

De quelle manière le gouvernement peut-il continuer d'investir dans le développement économique du Québec dans le contexte des finances publiques actuel ?

Comment réorganiser l'État québécois et ses politiques pour éviter durablement que le Québec vive au-dessus de ses moyens ?

Comment prévoir à long terme les coûts engendrés par le vieillissement de la population ?

Comment inciter les personnes âgées à rester actives sur le marché du travail ?

Étant donné l'allongement de l'espérance de vie, devrait-on revoir l'âge de départ à la retraite ?

Ces questions ont pour but de stimuler la réflexion de chacun et favoriser les discussions lors des colloques. D'ici là, vous pouvez nous faire parvenir vos idées à l'adresse colloques@plq.org.

**N'hésitez pas à nous partager vos idées,
nous voulons vous entendre !**

1. B) PRENDRE SOIN D'UNE POPULATION VIEILLISSANTE

Le déséquilibre générationnel qu'on observe au Québec apporte année après année plus de pression sur notre modèle social. En effet, le nombre de citoyens à la retraite comparé à celui des personnes actives ne cesse de grandir ; on estime que le ratio retraités/personnes actives devrait plus que doubler entre 2006 et 2041. La demande de soins de santé étant croissante avec l'âge d'un individu, une population vieillissante entraîne une demande accrue pour les soins de longue durée, les services à domicile et les soins fournis dans les hôpitaux. On prévoit que les dépenses publiques en santé augmenteront de 29,8 G\$ entre 2013 et 2030, passant de 8,4 % à 13,5% du PIB et de 42,9% à 68,9% des revenus totaux du gouvernement. De cette augmentation de 29,8 milliards des dépenses publiques en santé, environ 14,4 G\$ proviendra des effets du vieillissement de la population. ¹

¹ Clavet N-J. , Duclos J-Y. , Fortin B. , Marchand S. , Michaud P-C. « Les dépenses en santé du gouvernement du Québec, 2013-2030 - projections et déterminants ». CIRANO, 2013.

Comment préserver l'accès et la qualité des services sociaux aux plus âgés dans un contexte de déséquilibre démographique ?

Compte tenu des changements observés dans le réseau familial (recomposé, baisse de la natalité), comment peut-on garantir le soutien aux aînés qui était autrefois assumé en partie par le milieu familial ?

De quelles façons peut-on renforcer la croissance du secteur des professions sociales en rapport avec le soutien aux aînés ?

Comment favoriser des habitudes de vie saines pour vieillir en santé et améliorer la qualité de vie des aînés ?

Comment s'assurer que les infrastructures et l'offre de logements disponibles répondent aux besoins des personnes âgées ?

De quelles ressources avons-nous besoin pour maintenir les aînés à leur domicile ou faciliter la transition pour les individus en perte d'autonomie ?

Peut-on maintenir à long terme le panier de services actuellement en place au Québec ?

Dans quelle mesure les nouvelles technologies en santé peuvent-elles contribuer à réaliser des gains de productivité dans le système de santé ?

Ces questions ont pour but de stimuler la réflexion de chacun et favoriser les discussions lors des colloques. D'ici là, vous pouvez nous faire parvenir vos idées à l'adresse colloques@plq.org.

N'hésitez pas à nous partager vos idées, nous voulons vous entendre !

15

1. C)

METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU QUÉBEC

La protection de l'environnement et le principe du développement durable sont aujourd'hui des sujets qui préoccupent la majorité des Québécois. Même si depuis les années 1990 on assiste à plusieurs améliorations, notamment au niveau du recyclage des déchets et du perfectionnement des procédés de production industrielle, on remarque que le secteur des transports a subi une forte hausse de ses émissions de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, des initiatives pour la cause environnementale se multiplient. Par exemple, les sommes générées par le marché du carbone vont alimenter le fonds vert qui sert à financer des mesures soutenant le développement durable. Cela illustre bien le fait qu'il ne faut pas s'arrêter à une logique qui met en opposition développement économique et protection de la nature, mais qu'il est important de réfléchir aux meilleures façons de soutenir une prospérité du Québec tournée vers l'avenir, sans pour autant hypothéquer l'environnement au détriment des générations suivantes.

De quelle façon mesurer le bilan écologique et les compensations que cela implique ?

Comment peut-on adapter le cadre législatif et institutionnel pour soutenir le développement durable au Québec, et ce, à tous les paliers de gouvernance (municipal, intermunicipal, régional, national) ?

Comment l'écofiscalité peut-elle faire partie de la solution ?

Comment soutenir le développement d'une agriculture encore plus durable ?

De quelle manière favorise-t-on l'investissement socialement responsable ?

Comment encourager les citoyens et les entreprises à adopter un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement ?

Comment réduire les émissions polluantes associées au transport ?

Comment s'y prendre pour développer nos richesses naturelles tout en protégeant l'environnement ?

Jusqu'où devrait aller le principe de pollueur-payeur ?

Ces questions ont pour but de stimuler la réflexion de chacun et favoriser les discussions lors des colloques. D'ici là, vous pouvez nous faire parvenir vos idées à l'adresse colloques@plq.org.

N'hésitez pas à nous partager vos idées, nous voulons vous entendre !

2

RELANCE ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS, DES PÔLES MÉTROPOLITAINS ET DES COMMUNAUTÉS

Dans le contexte actuel de réorganisation des affaires de l'État, avec pour objectif une plus grande maîtrise des dépenses, il semble plus pertinent que jamais de réfléchir à la façon dont chaque acteur de la société peut contribuer à la relance de l'économie et aux moyens dont dispose le gouvernement pour soutenir cette croissance. Que ce soit en ville ou en région, dans le secteur de l'économie sociale ou traditionnelle, que l'on soit néo-Québécois ou Québécois depuis plusieurs générations, nous devons chercher les façons de mettre l'ensemble des forces vives du Québec à contribution. Cet axe sera l'occasion de voir comment il est possible de travailler sur le développement économique des régions, des grands centres et du milieu communautaire, tout en favorisant les occasions offertes ici et ailleurs.

Cet axe thématique aborde les sous-thèmes suivants :

2. A) AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GOUVERNANCE RÉGIONALE ET MUNICIPALE

Le gouvernement redéfinit actuellement le mode de gouvernance régionale et municipale qui prévalait ces dernières années. En effet, plusieurs structures administratives se chevauchent et offrent dans plusieurs cas les mêmes services aux mêmes clientèles. Il est nécessaire d'élaborer une structure qui assurerait une gouvernance régionale et municipale efficace pour soutenir le développement des communautés. Dans ce contexte, comment redéfinir le partenariat entre le gouvernement et la communauté locale pour que les acteurs locaux soient au centre des décisions tout en étant soutenus adéquatement par l'État ?

Quelle forme doit prendre la coordination et la concertation entre tous les acteurs concernés ?

Comment mobiliser l'ensemble des acteurs locaux dans une démarche commune tournée vers l'action en vue de favoriser le développement de l'économie ?

Comment adapter les structures de gouvernance aux réalités propres à chaque région ?

Comment équilibrer la répartition des pouvoirs entre les villes et les MRC dans les régions rurales ?

Les municipalités devraient-elles continuer de compter principalement sur l'impôt foncier comme source de revenus ou devraient-elles avoir accès à d'autres sources de revenus ?

Comment respecter l'autonomie de la gouvernance autochtone tout en favorisant la participation de ces derniers à la coordination économique régionale ?

Ces questions ont pour but de stimuler la réflexion de chacun et favoriser les discussions lors des colloques. D'ici là, vous pouvez nous faire parvenir vos idées à l'adresse colloques@plq.org.

N'hésitez pas à nous partager vos idées, nous voulons vous entendre !

18

2. B) FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Les régions représentent toutes à leurs manières les différentes facettes géographiques, historiques et culturelles du Québec. Cette hétérogénéité fait en sorte que les régions n'ont pas connu le même niveau de développement économique. Certaines profitent de la proximité avec la frontière américaine, d'autres misent sur l'exploitation des ressources, et plusieurs sont tournées vers les villes-centres qu'elles entourent pour se développer. En pourcentage du PIB, les régions ressources représentent un peu moins de 10 % du PIB du Québec, les régions manufacturières, environ 40% et les régions urbaines, 50 %². Il est d'usage de penser que les régions sont principalement tournées vers le secteur agricole, alors que plusieurs ont une réalité bien différente en se développant à travers une économie du savoir que l'on peut encourager davantage en renforçant les liens entre les structures de gouvernance, les entrepreneurs et les scientifiques. Dans un contexte où l'innovation et la mondialisation tendent à rapprocher les peuples et à atténuer les contraintes géographiques, comment peut-on favoriser la relance économique des régions et des communautés?

² « Portrait économique des régions du Québec. » Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des exportations. Octobre 2014

Comment adresser les problèmes des régions périphériques, loin des marchés, peu peuplées et tributaires des ressources ?

Comment rendre les régions plus attractives ?

Comment mieux connecter les acteurs locaux pour plus de développement (ex : les pôles de compétitivité) ?

Comment mieux soutenir le développement économique des communautés autochtones ?

Comment susciter l'acceptabilité sociale des projets de développement des ressources naturelles ?

Comment mettre Internet et les nouvelles technologies au profit du développement régional ?

Comment les réalités économiques des régions situées en périphérie des centres urbains peuvent-elles profiter de l'essor économique de ceux-ci ?

Ces questions ont pour but de stimuler la réflexion de chacun et favoriser les discussions lors des colloques. D'ici là, vous pouvez nous faire parvenir vos idées à l'adresse colloques@plq.org.

N'hésitez pas à nous partager vos idées, nous voulons vous entendre !

2. C) FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MÉTROPOLE ET DE LA CAPITALE-NATIONALE

Québec et Montréal sont les principaux moteurs de l'économie du Québec, la ville de Québec représentant 9,8% du PIB et Montréal 34,6% en 2012. Si le lien de convergence entre la croissance des grands centres urbains et celle du reste du Québec n'est plus à démontrer, on peut affirmer que la croissance économique de la Métropole et de la Capitale-Nationale aurait pu être beaucoup plus soutenue si on la compare aux autres villes canadiennes. En effet, elle atteint 1,5% à Montréal et 1,4% à Québec (variation annuelle par rapport au premier semestre de 2012). En comparaison, des villes comme Calgary et Edmonton ont des taux de croissance respectifs de 3,1% et 4,2%.³

³ Lesage, V. « Croissance du PIB: Montréal devance Québec. » Les affaires, article paru le 4 septembre 2013

Comment assurer une mise en marché mondiale plus efficiente de la Métropole et de la Capitale-Nationale?

Comment mieux répondre aux besoins de main-d'œuvre de la Capitale-Nationale ?

Comment la Métropole et la Capitale-Nationale pourraient-elles mieux tirer profit des acquis existants, notamment en termes d'infrastructures?

Comment faire face aux impacts des nombreux grands chantiers d'infrastructures à venir pour Montréal et Québec (Turcot/Bonaventure/Pont Champlain/rue Ste-Catherine/rue Notre-Dame) ? Et, dans ce sens, comment préparer le lendemain de ces grands travaux ?

Est-ce qu'une plus grande autonomie de la Métropole, notamment en matière fiscale, est essentielle à la relance de son économie ?

Quels projets permettraient de contribuer à la qualité de vie, à maximiser le potentiel touristique et à soutenir la diversification économique de la région de la Capitale-Nationale ?

Ces questions ont pour but de stimuler la réflexion de chacun et favoriser les discussions lors des colloques. D'ici là, vous pouvez nous faire parvenir vos idées à l'adresse colloques@plq.org.

N'hésitez pas à nous partager vos idées, nous voulons vous entendre !

20

2. D) METTRE EN VALEUR L'ÉCONOMIE SOCIALE

L'économie sociale est caractérisée par des entreprises dites « collectives » comme les coopératives, les mutuelles ainsi que les associations ayant pour but de concilier activité économique et utilité sociale. Les acteurs du secteur sont motivés par le désir de servir la communauté plutôt que d'engendrer des profits, l'objectif étant la rentabilité sociale. En quelques chiffres, l'économie sociale représente au Québec plus de 7000 entreprises collectives et environ 150 000 emplois pour un chiffre d'affaires total de 17 milliards de dollars, soit 8 % du PIB⁴. Les secteurs d'activité dans lesquels œuvrent les acteurs de l'économie sociale sont très variés, touchant entre autres l'agroalimentaire, les arts et la culture, la finance et la santé. Les entreprises de l'économie sociale apportant efficacité et flexibilité pour répondre à des problèmes de société, comment peut-on renforcer davantage ce secteur d'activité qui est bien souvent complémentaire au service public ?

⁴ Chantier de l'économie sociale. Page web consultée en janvier 2015, disponible au lien suivant : <http://www.chantier.qc.ca/?module=document&uid=871>

Comment pérenniser le financement dédié aux acteurs de l'économie sociale ?

Comment l'économie sociale peut-elle jouer un rôle de partenaire de l'État dans la poursuite de ses objectifs ?

Comment aider les entreprises collectives en démarrage ?

Comment favoriser le bénévolat et la philanthropie parmi la population du Québec ?

Ces questions ont pour but de stimuler la réflexion de chacun et favoriser les discussions lors des colloques. D'ici là, vous pouvez nous faire parvenir vos idées à l'adresse colloques@plq.org.

N'hésitez pas à nous partager vos idées, nous voulons vous entendre !

2. E) MISER SUR NOTRE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

L'importance de l'apport de la culture à la société québécoise est soulignée par l'engagement du gouvernement du Québec depuis la création du ministère des Affaires culturelles en 1961 jusqu'à aujourd'hui, tous partis politiques confondus. La multitude d'outils législatifs, de programmes et d'institutions mis en place a favorisé le développement culturel et le rayonnement des artistes d'ici. Le contexte d'aujourd'hui pose tout de même certains défis pour la culture au Québec ; on pense entre autres à une concurrence beaucoup plus grande qu'à l'époque dans le milieu, aux effets de la mondialisation et de l'avènement d'Internet sur la diffusion et la consommation de produits culturels ou à la diversité culturelle des citoyens québécois. Ces réalités d'aujourd'hui imposent de s'interroger sur l'avenir de la culture au Québec.

Quelle est la place de la culture dans les régions et comment la soutenir ?

Comment favoriser l'exportation de contenus culturels québécois ?

Comment l'innovation numérique pourrait-elle renforcer le développement culturel ?

Comment assurer un arbitrage équitable entre rentabilité et apport créatif des projets ?

Quel rôle doit jouer l'école dans la promotion de la culture ?

Faut-il davantage de mesures visant à protéger notre industrie culturelle des effets de la mondialisation ?

Comment la francophonie peut-elle servir de tremplin à l'exportation de nos produits culturels ?

Ces questions ont pour but de stimuler la réflexion de chacun et favoriser les discussions lors des colloques. D'ici là, vous pouvez nous faire parvenir vos idées à l'adresse colloques@plq.org.

N'hésitez pas à nous partager vos idées, nous voulons vous entendre !

22

2. F) INCLURE DAVANTAGE L'APPORT DES NÉO-QUÉBÉCOIS À L'ÉCONOMIE

Le Québec attire de plus en plus d'immigrants, année après année, dont la majorité est motivée par des raisons économiques. Pour la catégorie de l'immigration économique, c'est quasiment 40 000 personnes qui ont été admises en 2012, soit plus de 60 % du total des immigrants reçus. Grâce à l'arrivée de ces nouvelles personnes, le déséquilibre générationnel se voit atténué, et en intégrant le marché du travail, elles apportent un effet positif sur le développement économique du Québec. Par contre, on remarque que plusieurs occupent des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés, ou que la plupart s'installent dans les centres urbains sans penser aux opportunités régionales. Cette situation implique qu'il est possible d'améliorer davantage la participation des néo-Québécois à l'économie pour mieux soutenir le développement du Québec.

Comment faciliter la reconnaissance des qualifications des nouveaux arrivants et le processus qui s'y rattache ?

Comment faciliter l'immigration des travailleurs qualifiés répondant davantage aux besoins du marché du travail ?

Comment mieux accueillir et intégrer de nouveaux arrivants dans l'ensemble des régions du Québec ?

Quel devrait être la place des politiques de discrimination positive visant à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants à l'économie ?

Ces questions ont pour but de stimuler la réflexion de chacun et favoriser les discussions lors des colloques. D'ici là, vous pouvez nous faire parvenir vos idées à l'adresse colloques@plq.org.

N'hésitez pas à nous partager vos idées, nous voulons vous entendre !



PLQ.ORG